

Paris,
le mardi 9 janvier 2018

Émetteur : Affaire suivie par l'Ucanss ; formation@ucanss.fr et les-prepa-concours@institutquatredix.fr

Objet : Préparation au 59ème concours d'entrée à l'en3s

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

L'Ucanss en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation aux épreuves du Concours d'entrée de l'en3s. Cette préparation a pour but d'optimiser les chances de réussite des candidats internes 
(annexes 1  et 2) - <http://en3s.fr/concours-d-entree>.

I. LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION EN3S

 (annexe 2)

- Améliorer les conditions de préparation proposées aux candidats en offrant des modalités d'accompagnement et de formation plus personnalisées et mieux adaptées ;
- Augmenter les chances de réussite par l'enseignement de la méthodologie des épreuves et par un entraînement intensif.

II. UN DIAGNOSTIC DE SÉLECTION ET D'ORIENTATION - DSO

 (annexe 2)

Le DSO vise à renforcer et fiabiliser l'évaluation des candidats dans les domaines de la connaissance de la protection sociale, des capacités rédactionnelles et organisationnelles et à mieux identifier le profil et la personnalité du candidat.

Il repose sur :

- Un entretien avec un jury qui s'appuie sur les éléments contenus dans le dossier d'inscription ;
- Un QCM de protection sociale ;

- Une épreuve écrite.

Et a un double objectif de :

Identifier les prérequis détenus nécessaires au suivi de la préparation ;

Proposer, si besoin, le suivi du cycle 1 qui permet de renforcer les prérequis ;

Évaluer le potentiel du candidat à se projeter dans la fonction d'agent de direction.



III. LA PRÉPARATION INTERNE AU CONCOURS D'ENTRÉE À L'EN3S COMPREND DEUX CYLES

 (annexe 2)

Le cycle 1 : Renforcement des prérequis (14 jours maximum)

Au regard des résultats obtenus au DSO, ce cycle de renforcement est préconisé par le jury national de proclamation des admis à la préparation.

Le DSO permettant de cibler les besoins d'accompagnement, le cycle 1 est individualisé donc modulaire et est proposé en amont de la préparation.

Il est centré sur le développement de certains prérequis (connaissance de l'environnement institutionnel, élaboration du projet professionnel, efficacité rédactionnelle, ...) afin de permettre un suivi du cycle 2 encore plus profitable.

L'enjeu du cycle 1 est de renforcer la qualité de la préparation et de faire en sorte qu'elle soit un outil au service d'une démarche d'égalité des chances et de promotion sociale au sein de l'Institution.

Le cycle 2 : Entraînement aux épreuves écrites et orales du concours (39 jours)

Il s'agit de la préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves (composition, note de synthèse, étude de cas), des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation à l'épreuve de conversation avec le jury et aux autres épreuves orales techniques.

IV. MODALITÉS D'INSCRIPTION

 (annexes 3  et 4)

L'accès à la préparation interne au Concours d'entrée à l'en3s est subordonné à la constitution d'un dossier de candidature complet (**annexe 3**) et à l'accord du directeur de l'organisme dont est issu le candidat.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 05 février 2018 (par mail).

Les demandes d'inscription des redoublants pour entrer dans le cycle 2 sont étudiées à partir d'un dossier d'inscription transmis au plus tard 3 jours ouvrés après la publication des résultats par l'en3s.

Vous trouverez en **annexe 4** les dates clés de la préparation.

V. COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

 (annexe 5)

Le coût de la préparation au 59ème concours d'entrée à l'En3s s'élève à 9 400,00 euros pour une préparation complète (cycles 1 et 2) sélection comprise (DSO). Ce tarif varie en fonction du suivi ou non du cycle 1 qui est par ailleurs modulaire.

Pour les organismes qui relèvent de l'Institution Sécurité sociale, la formation « Préparation au Concours d'entrée à l'En3s » est éligible aux fonds de la professionnalisation auprès d'Uniformation sur la base d'une période de professionnalisation à raison de 12 €/heure, la prise en charge maximale pour ce dispositif est de 378 heures, soit 4 536 €.

Pour les organismes qui relèvent de la Mutualité Sociale Agricole, ils sont invités à se rapprocher de la Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, département gestion des compétences.

Pour les Agences Régionales de Santé, les demandes d'engagement sont à réaliser auprès d'Uniformation sur l'espace adhérent avant le début de la formation. Le financement se fait sur les périodes de professionnalisation à hauteur de 12 €/heure complétés d'une prise en charge sur le plan.

Pour les autres régimes, les organismes sont invités à se rapprocher de leur OPCA.

Le financement de la formation de tuteur peut également être pris en charge par Uniformation sur la base d'une participation forfaitaire de 15 € dans la limite de 40 h (soit un plafond de 600€) dès lors que le tuteur est appelé à encadrer des personnes en contrat ou en période de professionnalisation.

Vos interlocuteurs Damien Ollivier de l'Institut 4.10 (pilote du dispositif) et Jacqueline Amiot de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Affaire suivie par l'Ucanss :

@mail : formation@ucanss.fr

@mail : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Architecture préparation concours en3s
- Annexe 2 - Présentation générale préparation concours en3s
- Annexe 3 - Fiche d'inscription - Préparation au 59ème concours d'entrée à l'en3s
- Annexe 4 - Calendrier de la préparation concours en3s et des épreuves du concours d'entrée à l'en3s
- Annexe 5 - Coûts de la préparation concours en3s